

SERVICES A VALEURS AJOUTEES

ITEM	SERVICES AJOUTES	DESCRIPTION DES FRAIS
5.0	LIVRAISONS EN DEHORS DES HEURES NORMALES:	\$80.00 par heure par ramassage Minimum \$160.00. Surcharge pour ramassage / livraison entre le période de 7:00 p.m. à 7:00 a.m., pour les marchandises de moins de 24,000 lbs. Ce service doit être pré arrangé 24 heures d'avance. Si rétention de la marchandise une charge supplémentaire s'appliquera.
10.0	LIVRAISON SUR RENDEZ-VOUS:	Par livraison, charge de \$15.00 Cette charge s'applique lorsque la livraison demande: a) un rendez-vous spécifique (jour, heure); b) demande de livraison durant une période spécifique de temps Le connaissance ou tout autre document qui contient la notation cédulée un rendez vous pour la livraison. Cette charge peut s'appliquer au consignataire si demandé. Consolidated Fastfrate Inc. s'engage à effectuer la livraison dans les délais requis et mettra tous ses efforts pour respecter ces rendez-vous. C3 Reservations: des frais par expédition de \$12.00 pour les livraison a Sobeys Inc
15.0	TENTATIVE DE RAMASSAGE LTL:	\$40.00 par tentative. (Région locale seulement). Surcharge pour ramassage lorsque la commande est annulée mais que le chauffeur s'est déplacé, ou lorsque la marchandise n'est pas disponible. Frais assujettis à la surcharge de carburant.
20.0	TENTATIVE DE RAMASSAGE TL:	\$175.00 par tentative (Région locale seulement). Surcharge pour ramassage lorsque la commande est annulée mais que le chauffeurs s'est déplacé, ou lorsque la marchandise n'est pas disponible. Sujet à la surcharge de carburant. TL implique un camion vide, conteneur requis pour le ramassage.
25.0	CONNAISSEMENT (BOL) CHANGEMENT DES TERMES:	\$25.00 par demande de changement sur le connaissance Charge pour un changement au connaissance. (exemple changement de prépayé à collecté)
30.0	DOUANE:	\$5.25 cwt, Minimum \$ 150.00, Maximum: \$300.00 Ces frais s'appliquent quand nous devons transporter une expédition à un entrepôt à fins de dédouanement.
35.0	MARCHANDISES SOUS DOUANE:	\$50.00 par expédition Cette charge est par expédition dans lequel A8A doit être remanifesté. S'applique lorsqu'il y a un changement de mode de transport de l'océan ou de l'air vers le train ou la route.
40.0	RECLAMATIONS ET LIMITE DE RESPONSABILITE DU TRANSPORTEUR	Les réclamations de 100,00 \$ ou moins portant sur des marchandises ne seront pas acceptées. Les prix de transports et les frais y afférents sont basés sur une valeur déclarée évaluation n'excédant pas 2,00 \$ la livre (4,41 \$ le kg). En cas de valeur déclarée supérieure, un supplément correspondant à 3% de la valeur excédentaire sera exigé. Des frais minimums de 5,00 \$ s'appliquent.
45.0	PAYABLE A LA LIVRAISON	6% de la valeur de l'expédition, Minimum \$75.00 Cette charge s'applique lorsqu'une demande est faite au chauffeur de ramasser de l'argent comptant ou de collecter un chèque certifié au nom de Consolidated Fastfrate Inc., du consignataire avant de livrer la marchandise. La charge pour une annulation de C.O.D. est de \$75.00 et doit être par écrit.
50.0	COPIES DES DOCUMENTS	\$7.50 par document. La charge est payable lorsque le client demande des copies de document (Connaissance, preuve de livraison)
55.0	FRAIS DE CROSS DOCK	\$2.50 par cwt, Minimum \$75.00, Maximum \$300.00 Cette charge s'applique lorsque le consignataire demande de livrer à un terminal de Fastfrate et que le consignataire fera lui même le ramassage.
60.0	CUBE (DENSITE):	Tous les taux sont sujets à 10 livres par pied cube à moins de spécification contraire. 10 pied cube = Longueur x Largeur x Hauteur / 1728 x 10. Si le montant est plus élevé que le poids de la marchandise alors le cube sera pris en compte pour calculé les frais de marchandise. Quand il est impossible d'empiler sur le haut les dimensions du cube pour cette expéditions seront basés sur un minimum de hauteur de 8 pieds. Les palettes occupant 72 " et plus de hauteur seront cubés à 96" de hauteur.
65.0	MATIERES DANGEREUSES (TRAIN)	Expéditions de moins de 1,000 lbs: \$25.00 Expéditions de plus de 1,000 lbs : \$35.00
70.0	MATIERES DANGEREUSES (ROUTE)	Expéditions de moins de 1,000 lbs: \$35.00 Expéditions de plus 1,000 lbs : \$45.00

SERVICES A VALEURS AJOUTEES

75.0	RETENTION D'EQUIPEMENT - Non Chauffé:	\$225.00 par jour par remorque ou conteneur. La charge est applicable après 24 heures (1er 24 heures gratuit).								
80.0	RETENTION D'EQUIPEMENT - CHAUFFE:	\$300.00 par jour par remorque ou conteneur. La charge est applicable après 24 heures (1er 24 heures gratuit).								
85.0	TEMPS D'ATTENTE DU CHAUFFEUR, MANUTENTION	<table><tr><td><u>Charge par poids en livre</u></td><td><u>Temps Alloué</u></td></tr><tr><td>1 à 5,000 lbs</td><td>30 minutes</td></tr><tr><td>5,001 à 10,000 lbs</td><td>45 minutes</td></tr><tr><td>10,001 et plus, incluant les pleines remorques</td><td>60 minutes</td></tr></table> \$80.00 par heure ou partie d'heure	<u>Charge par poids en livre</u>	<u>Temps Alloué</u>	1 à 5,000 lbs	30 minutes	5,001 à 10,000 lbs	45 minutes	10,001 et plus, incluant les pleines remorques	60 minutes
<u>Charge par poids en livre</u>	<u>Temps Alloué</u>									
1 à 5,000 lbs	30 minutes									
5,001 à 10,000 lbs	45 minutes									
10,001 et plus, incluant les pleines remorques	60 minutes									
90.0	DEPOT REMORQUE/CONTENEUR	Sur ramassage ou livraison, si le chauffeur est retardé ou retenu chez le client Sauf indication contraire, tous les tarifs sont basés sur une charge en direct et un déchargement en direct. Les coûts de largage des remorques ou des conteneurs pour chargement et déchargement seront facturés en fonction du nombre de cartages et de tours de cartage vides. Contactez votre bureau local ou le service de tarification pour obtenir des estimations.								
95.0	USAGE EXCLUSIF	Taux de chargement complet du camion - Minimum de 40 000 lb, application au pied linéaire complet de la remorque ou du conteneur utilisé ou taux de chargement / conteneur publié. Ce tarif s'applique lorsque le client demande que sa marchandise soit transporté seule sur la remorque ou que la cargaison occupe une capacité visible totale.								
100.0	MAIN-D'OEUVRE SUPPLEMENTAIRE, CHARGEMENT OU DECHARGEMENT	\$60.00 par personne par heure. ou partie d'heure - Min. \$250.00 Cette charge est calculé à partir du moment ou la main-d'oeuvre supplémentaire quitte le(terminal du transporteur) et jusqu'à ce qu'elle revienne au terminal du transporteur.								
105.0	RAMASSAGE OU LIVRAISON PAR FLAT DECK	\$450.00 par expéditions pour les services locaux. Cette charge s'applique en surplus des frais de marchandise (voir l'article 220 pour le bachege)								
110.0	SURCHARGE DE CARBURANT	Les frais de marchandises sont sujets à la surcharge de carburant au moment de l'expédition, ou selon les indications à l'entente tarifaire.								
115.0	SERVICE DE PROTECTION DE CHALEUR :	30% des frais de marchandise Minimum \$40.00 Ce service est fourni lorsque l'expéditeur le spécifie sur son connaissance: CHAUFFAGE ou PROTÉGÉ DU GEL.								
120.0	RAMASSAGE OU LIVRAISON A L'INTERIEUR	\$5.00 par cwt. Minimum \$60.00, Maximum \$200.00 Cette charge s'applique quand une demande de ramassage ou de livraison à l'intérieur d'un édifice ou lorsque le ramassage ou la livraison doit être effectué sur les étages supérieurs (s'applique au centre d'achat, aux écoles, banque,aux chantiers de construction,aux bureaux et aux entrepôts)								
125.0	REGLE PIEDS LINEAIRES	1,000 livres par pied linéaire par expédition qui occupe 10 pied ou plus de remorque. Lorsque la marchandises occupe 10 pied d'espace remorque ou plus, le poids chargable sera calculé avec un minimum de 1,00 lbspar pied linéaired'espace utilisé (i.e.: 11 pied de remorque utilisé = 11,000 lbs) Vous référé à votre entente tarifaire pour l'application du cube.								
130.0	MANUTENTION POUR MARCHANDISE HORS DIMENTION:	\$75.00 par expédition. Les expéditions qui contiennent des marchandises égale ou plus grande que 10 pieds seront cubés à 96" de haut en plus de la charge de manutention pour marchandise hors dimension.								
135.0	SERVICE DE CHARGEMENT OU DECHARGEMENT, TRIAGE:	20% des frais de marchandises, Minimum \$60.00 par expédition, Maximum \$375.00 Ces frais sont appliqués lorsque les envois doivent être séparés en fonction des marques, des tailles, des arômes ou d'autres caractéristiques distinctives. Voir l'annexe 1 pour la liste des emplacements nécessitant des services.								
140.0	SURCHARGE DE PROTECTION MARINE	Avec l'augmentation des observations de baleines dans l'Atlantique Nord dans la voie maritime du Saint-Laurent, un supplément sera appliqué à toutes les expéditions à destination de Terre-Neuve par bateau via le port de Montréal. Veuillez consulter notre site Web pour connaître les frais et les applications actuels, car la situation change en fonction des tendances migratoires.								
145.0	EMBALLAGE	Conditions d'emballage minimales selon les normes de l'industrie. Les emballages inadéquats seront expédiés au «risque du propriétaire								

SERVICES A VALEURS AJOUTEES

150.0	HAYON HYDRAULIQUE:	\$3.00 par cwt, Minimum \$60.00, Maximum \$250.00 (Maximum 1,500 livres par pièce) Les frais s'appliquent lorsqu'un des installations avec quai n'est pas disponible pour effectuer la cueillette ou la livraison ou à la demande du client (connaissance) pour ce service, des frais supplémentaires s'appliquent avec une charge minimale.
155.0	PRECEDENCE DES TAUX:	Les exceptions dans les ententes tarifaires ont précedence sur les termes et conditions.
160.0	RECONSIGNEMENT (AVANT LA LIVRAISON):	\$40.00 par demande. Cette charge s'applique lorsque avant la livraison l'adresse du consignataire change de celle indiqué sur le connaissance de l'expéditeur. Un nouveau connaissance peut être demandé avec la nouvelle adresse de livraison.
165.0	RECONSIGNEMENT (Après une tentative de ramassage ou livraison):	\$3.50 par cwt, Minimum \$80.00, Maximum \$250.00 (Région locale seulement) Ce frais s'applique lorsque, après la livraison, l'adresse du destinataire figurant sur le connaissance de l'expéditeur d'origine doit être remplacée par une autre adresse locale dans la zone de service du terminal et qu'un nouveau connaissance peut être requis pour diriger l'expédition correctement. Les emplacements indirects seraient les frais de reconsignation de 40,00 \$ plus les frais d'interligne. Supplément de carburant applicable.
170.0	RE-LIVRAISON OU TENTATIVE DE RAMASSAGE	\$3.50 par cwt, Minimum \$80.00, Maximum \$250.00 (Région locale seulement) a) RE-LIVRAISON Ces frais s'appliquent lorsque nous avons tenté de livrer la marchandise et que l'un des événements suivants se produit: - Le consignataire demande de livrer à un autre moment; - Pas de réponse au lieu d'affaires du destinataire; - Le destinataire ou de l'expéditeur demande que nous livrons à une autre adresse dans la zone de service du terminal, non indiquée à l'origine sur le connaissance; - L'accès à la zone de livraison au moment de la livraison était limité. b) TENTATIVE DE RAMASSAGE Ces frais s'appliquent lorsque nous avons tenté de ramasser la marchandise et que l'un de ces événements suivants : - L'expéditeur, demande de ramasser à un autre moment; - Pas de réponse au lieu d'affaires de l'expéditeur; - L'expéditeur demande que nous ramasser à une autre adresse dans la zone de service du terminal, non indiquée à l'origine sur le connaissance; - L'accès à la zone de service au moment de ramassage est limité.
175.0	RESIDENCE PRIVEE	\$4.50 par cwt, Minimum \$95.00, Maximum 250.00. Par résidence privé on inclut une exploitation agricole ou ferme, un immeuble d'habitation, un foyer ou domicile, un club social ou un domaine
180.0	NOUVEAU PESAGE DE L'EXPEDITION :	Les expéditions peuvent être soumises à un nouveau pesage au moyen d'une bascule homologuée au Canada. Pour les expéditions soumises à un nouveau pesage, le produit, le contenant, l'emballage, la palette et tout autre article joint à l'expédition seront compris dans le nouveau poids.
185.0	SUPPLEMENT DURANT LES RESTRICTIONS DE POIDS SUR LES ROUTES	30% des frais de marchandise Une surcharge sera ajoutée aux expéditions en provenance ou à destination du Yukon ou Des Territoires du Nord-Ouest durant les restrictions de poids sur les routes, appliquées par le Ministère du Transport.
190.0	LIVRAISON SUR UNE ROUTE RURALE	\$65.00 Surcharge par expédition. Cette charge s'applique lorsque le ramassage ou la livraison a lieu sur une route rurale à l'extérieur des limites de la ville.
195.0	SERVICE SAISONNIER DE NAVETTE AERIEENNE	Sujet à des frais additionnels au moment de l'expédition en plus des frais de transport réguliers Des frais additionnels pour le service de navette aérienne sera appliqués au moment de l'expédition pour les traverses suivantes durant le dégel du printemps et le gel d'automne. Toute marchandise en attente à notre terminal d'Edmonton lorsque le service de navette aérienne n'est pas requis sera sujet à des frais d'entreposage.
200.0	RETARD DE L'EXPEDITION	Consolidated Fastfrate Inc. ne seront pas responsables des coûts et/ou pénalités résultant d'un retard d'expédition

SERVICES A VALEURS AJOUTEES

210.0	ENTREPOSAGE	\$2.50 par cwt., par jour Minimum \$40.00, Maximum \$250.00 par jour Ces frais s'appliquent si le client nous demande d'entreposer de la marchandise non livré ou de la marchandise en attente de transport. Le fret en attente de transport sera facturé à compter de 7 hrs, le jour après que le transporteur l'a reçu. Le fret non livré ne sera pas facturé au cours des 24 hrs suivant l'avis ou l'arrivée. Nous ne tiendrons pas compte des jours fériés, des samedis, des dimanches ni des congés dans le calcul de la période sans frais; par contre ils seront inclus dans le calcul des frais incluant
215.0	SUPPLEMENTS	Tous les tarifs seront assujettis aux suppléments applicables.
220.0	TOILÉ:	\$125.00 par remorque ou partie de remorque, \$225.00 pour une remorque Super B (si nécessaire et si disponible) Ces frais s'applique lorsqu'une bâche est requise ou nécessaire afin de protéger la marchandise de la météo.
225.0	TAXES:	Tous les tarifs seront assujettis aux taxes applicables
230.0	CONDITIONS DE PAIEMENT	Le terme de crédit est de 30 jours à partir de la date de la facturation. Un intérêt de 2% par mois (i.e., 26.82% par année) sera appliqué sur tout montant en souffrance. S.V.P. vous référez à l'application de crédit pour plus de détails.
235.0	SALON PROFESSIONEL:	\$4.50par cwt., Minimum \$200.00, maximum \$450.00 Ce tarif est exclu si nous sommes le transporteur officiel du salon professionnel.
240.0	FIN DE SEMAINE OU CONGÉ	\$80.00 par heure, \$320.00 Minimum par appel entrant. Ces frais s'ajoutent aux frais d'expédition prescrits lorsqu'un client nous demande de faire un ramassage ou une livraison durant la fin de semaine ou durant un congé, et qu'il est nécessaire de faire venir un chauffeur au terminal pour offrir ce service.

TERMES ET CONDITIONS

1	RÉCLAMATIONS ET LIMITE DE RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR	Le transporteur n'est pas responsable pour les pertes, les dommages ou les retards pour toutes marchandises transportées sous le connaissement, à moins qu'un avis écrit de ces pertes, dommages ou retards ne soit soumis avec le montant estimé de la réclamation au transporteur d'origine ou au transporteur livreur dans les 60 jours suivant la livraison des marchandises ou, dans le cas de non-livraison, dans les 9 mois de la date d'expédition. La relevé final de la réclamation doit être soumis dans les 9 mois suivant la date d'expédition et doit être accompagné d'une copie de la facture de transport acquittée.
2	CONNAISSEMENT	Le connaissement constitue la totalité du contrat de transport pour le transport des marchandises décrites par l'expéditeur sur le connaissement et doit être conforme aux règlements en vigueur dans la province où les marchandises sont originaires. Toute modifications ou modification du contrat de transport sont totalement sans effet à moins que cette modification ou amendement apparait sur la première page du connaissement et est signé par chacun des l'expéditeur et le transporteur d'origine. Aucun autre document ne doit former une partie du contrat, sauf par écrits et signé par chacun de l'expéditeur et le transporteur d'origine avant que le transporteur n'ait accepté la cargaison pour le transport. Toutes les informations reçues lors de soumissions / instructions / télécopies afin d'effectuer un ramassage doivent être transposés sur le connaissement remis au camionneur. Le connaissement est le document qui prévaudra.
3	RÉCLAMATIONS ET LIMITE DE RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR	Le transporteur décline tous coûts supplémentaires ou toute pénalité découlant d'un retard de livraison, d'un rendez-vous manqués ou toutes autres circonstances reliées à une livraison, y compris les pertes de profit. Les réclamations de 100,00 \$ ou moins portant sur des marchandises ne seront pas acceptées. Les prix de transports et les frais y afférents sont basés sur une valeur déclarée évaluation n'excédant pas 2,00 \$ la livre (4,41 \$ le kg). En cas de valeur déclarée supérieure, un supplément correspondant à 3% de la valeur excédentaire sera exigé. Des frais minimums de 5,00 \$ s'appliquent.
4	TPS, TVH & TVQ	Seront appliquées à tous les frais de transport aux taux prescrits.
5	RETARD DE PAIEMENT	Les intérêts sur les montants impayés après la date d'échéance seront facturés au taux de 2% composé mensuellement (soit 26,82% par an). Des frais de 50,00 \$ seront prélevés sur la NSF lorsque les fonds disponibles sur le compte sur lequel l'instrument a été tiré sont insuffisants (c'est-à-dire un chèque refusé).
6	TERMES DE PAIEMENT	Les conditions de crédit sont net 30 jours à compter de la date de facturation. Un taux d'intérêt de 2% composée mensuellement (soit 26,82% par an) sera prélevée sur les factures en souffrance. S'il vous plaît se référer à notre demande de crédit pour plus de détails.
7	EFFETS PERSONNELS	Les effets personnels ne seront pas acceptés pour expédition, sauf bien emballé et doivent se déplacer aux "risques du propriétaire". Fastfrate Inc. ne sera pas tenue responsable pour les dommages ou les pertes.
8	FRAIS POUR SURCHARGE DE CARBONE/PRELEVEMENTS	Sera applique lorsque necessaire, se referer au site www.fastfrate.com pour plus d'informations.
9	CONDITIONS UNIFORMES DE TRANSPORT - FRET GENERAL - LOI SUR LA CIRCULATION ROUTIERE	Annexe 1, Article 5: Exceptions de responsable de la perte, des dommages ou du retard des marchandises décrites dans le contrat de transport causé par un cas de force majeure, les ennemis de la reine ou publics, les émeutes, les grèves, un vice inhérent à la marchandise, un acte ou un défaut de l'expéditeur , du propriétaire ou du destinataire, de l'autorité de la loi, de la quarantaine ou de la différence de poids des grains, semences ou autres produits due au retrait naturel. Un emballage médiocre ou manquant ou un emballage inadéquat causant des dommages à la marchandise est couvert par le Code de la Route, par conséquent, Consolidated Fastfrate Inc ne sera pas responsable de tout dommage dû à la mauvaise qualité ou à l'absence d'emballage
10	SUJET A MODIFICATION	Nous nous réservons le droit d'exiger un supplément pour couvrir d'éventuelles hausses importantes de nos coûts par suite d'augmentation du prix du carburant, des primes d'assurance, des exigences imposées par le gouvernement ou d'autres circonstances échappant à notre volonté. La présente entente peut-être résiliée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de 30 jours à l'autre partie. Taux sujets à changement dans les zones desservies par les partenaires intercompagnies Fastfrate. Consolidate Fastfrate vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et nous espérons avoir le plaisir de vous servir incessamment.

APPENDIX 1: Tri, Chargement, Dechargement, Empilage

Ontario

SCM-Walmart #6093, 2401 SCM Way, Cornwall
SCM-Walmart #7103, 2401 SCM Way, Cornwall

Quebec

Colabor, 1620 Boul De Montarville, Boucherville
Distagro, 1225 rue Volta, Boucherville
Famiprix, 6000 Armand-Viau, Quebec
GFS (Gordon Food Services), 8000 rue Armand Viau, Quebec
Sysco, 1225 Rue Volta, Boucherville
Sysco, 11625 55e Avenue, Montreal

Moncton

Bunzl, 45 Roderick Ave
Co-Op, 114 Price Street
GFS/Gordon Food Service, 30 Industrial Park, Amherst
Kohl & Frisch, 255 Urquart Ave
Matrix, 10 Deware Ave
Sysco Dieppe, 611 Ferdinand Blvd
Veritiv Canada Inc, 675 St. George Blvd

Newfoundland

Atlantic Grocery Distribution, Bay Roberts
Co-Op Atlantic, Carr Crescent, Gander
Loblaws, 150 Placentia, Mount Pearl
Loblaws, Clyde Way, St. John's
National Grocers, Clyde Way, St. Johns

Winnipeg

Federated Co-op, 1615 King Edward
GFS/Gordon Food/Bridge Brand, 310 Sterling Lyon Parkway
Independent Fish, 941 Sherbrook St
Northwest Co., 100 Murray Park
Northern Meats, 29-49 Winfield Way
Northern Meats, 49 Omands Creek
Pratt's, 101 Hutchings
Veritiv Canada Inc, 160 Omands Creek

Saskatoon

Federated Co-op, 604 - 46th Street East

Calgary

Associated Grocers, 7100 - 44th Street SE
Buy Low Foods, 7100 - 44th Street SE
Enterprise Paper Co 1626-120 Avenue
Federated Co-op, 2626 - 10th Avenue NE (Hardware)
Federated Co-op, 3333 - 52nd Street NE (Grocery)
Federated Co-op, 4623 52nd Ave SE
GFS/Gordon Food Services, 290212 Township Rd
I.T.W.A.L. (Wallace & Carey) 5445 - 8th Street NE
Kohl & Frisch, 11195 42nd Street SE
Kohl & Frisch, 5040 - 72nd Avenue SE
Matrix/Shoppers Drug Mart, 2525 - 29th Street NE
Safeway (See MacDonald's Consolidated)
SCM-Walmart #6063
SCM-Walmart #6081
Wallace & Carey, 5445 - 8th Street NE
Wallace & Carey, 5225 - 8th Street NE

Edmonton

Bunzl, 12846 - 170th Street NW
Federated Co-op, 12852 - 141st Street
GFS/Gordon Food Services, 13511 - 163rd Street
Gordon Food Services 290212 Township Rd. 261
Grocery People, 13232 - 170th Street
Grocery People, 14505 Yellowhead Trail
Overwaitea Dist. 24-26308 Township Rd. 525
Save On Foods, 26308 Township Road 525A 99, Acheson AB
Value Drug Mart, 16504 - 121A Avenue
Veritiv Canada Inc, 11704-186TH STREET NW

Vancouver

Buy Low, 19580 Telegraph Trail
GFS (Gordon Food Services), 1700 Cliveden Avenue
London Drugs, 12831 Horseshoe
Overwaitea, 5111 - 272nd Street (Ambient)
Overwaitea, 5016 - 272nd Street (Perishables)
Overwaitea/EV Logistics, 5690 - 268th Street
Veritiv Canada Inc, 1425 Derwent Way

Nous nous réservons le droit d'exiger un supplément pour couvrir d'éventuelles hausses importantes de nos coûts par suite d'augmentation du prix du carburant, des primes d'assurance ou d'autres circonstances échappant à notre volonté. La présente entente peut-être résiliée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de 30 jours à l'autre partie.

Taux sujets à changement dans les zones desservies par les partenaires intercompagnies Fastfrate.

Consolidate Fastfrate vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et nous espérons avoir le plaisir de vous servir incessamment.

Présenté par

Approuvé par

Témoin

Signature

Date de préparation

Compagnie

Date